

Assemblée Générale 2017-2018

Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vais vous présenter la situation des comptes arrêtés au 31 mai 2018. Ceux-ci reflètent l'activité économique de notre Union, ainsi que sa situation financière à la date de l'arrêt. Elle tient compte de l'ensemble des éléments dont j'ai connaissance à ce jour, mais qui ne devrait pas source d'erreurs d'appréciation, en dépit d'une date d'arrêt proche de la date de la présente Assemblée.

J'ai utilisé des méthodes de comptabilisation constantes pour présenter à l'Assemblée une vision de l'activité et patrimoniale réelle et conforme de notre Union. Il en résulte un résultat de l'exercice qui peut légitimement être comparé au précédent.

Sur le plan de la trésorerie, les disponibilités sont les suivantes :

- Le compte bancaire issu de notre comptabilité présente un solde positif de **515,07 €** et un solde au Crédit Mutuel de **588,43 €**, soit un écart de **73,36 €** correspondant à un chèque non encaissé,
 - Le livret Bleu présente un solde de **2.107,74 €**.
 - Quant à la caisse, elle s'élève à un montant de **434,25 €**.
- Soit une trésorerie disponible de **3.057,06 €**.

Le bilan de l'Union s'établit donc de la manière suivante :

Actif	31 mai 2017	31 mai 2018	Passif	31 mai 2017	31 mai 2018
			Report à nouveau	4.586,90	4.189,50
			Résultat de l'exercice	-397,40	-1.172,44
			Fournisseurs	918,45	340,00
Produits à recevoir		300,00	Créditeurs divers	260,04	
Crédit Mutuel	3.182,94	515,07			
Livret Bleu	2.092,05	2.107,74			
Caisse	93,00	434,25			
Total	5.367,99	3.357,06	Total	5.367,99	3.357,06

Au niveau de la gestion, vous constatez donc un résultat négatif de **1.172,44 €**, pour l'exercice 2017-2018, contre **-397,40 €** pour l'exercice 2016-2017.

Sur la gestion de l'Union proprement dite, l'analyse permet de dégager les grandes masses suivantes :

- Un montant en baisse de **600 €** engagés pour encourager les manifestations des clubs. Ces dotations sont désormais effectuées par virements,
- Un excédent de **1.059,86 €** sur le fonctionnement courant, comprenant les subventions de la Fédération Photographique de France pour 2.920,12 contre 3.146,50 €, pour l'exercice précédent, témoin d'une baisse du nombre de cartes fédérales.
- Un déficit de **1.843,80 €** sur le fonctionnement des compétitions régionales et de la Fête de la Photo, ce qui est logique compte tenu de l'objet de ce poste,
- Un résultat positif de **211,50 €** sur les opérations de formations et stages, avec une forte baisse des recettes, mais également des charges correspondantes.

Soit un montant total de **6.179,82 €** de produits et **7.352,26 €** de charges, pour le résultat négatif déjà évoqué de **1.172,44 €**.

Concernant les charges, il faut noter :

- L'achat de matériel (Vidéoprojecteur et écran) pour 1.676,20 €, qui pèsent directement sur l'exercice puisque l'association ne pratique pas l'amortissement,

Pour conclure, compte tenu du nouveau mode d'organisation et de gouvernance de l'Union, je vous propose d'approuver le budget suivant pour l'exercice 2018-2019 :

Charges	
Fournitures administratives	100
Petit matériel	400
Prestations stages	1.200
Locations	200
Cadeaux aux juges et concours	500
Patronages, dotation et médailles	50
Subventions aux clubs	1.000
Déplacements	800
Repas et réceptions	500
Repas concours et jugements	2.500
Frais postaux et de télécommunications	200
Frais bancaires	50
Total	7.500

Produits	
Participations stages	1.500
Subventions fédérales	3.500
Remboursements repas concours	2.500
Total	7.500

Je vous remercie de votre attention.

Christophe BENOIT
Trésorier